

numéro

16

*Revue d'***HISTOIRE**  
**MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*La puissance maritime*

Il Tanguy – 979-10-231-1859-9





**Revue  
d'histoire  
maritime**

**16**

**La puissance navale**

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-891-5

PDF complet – 979-10-231-1845-2

TIRÉS À PART EN PDF :

- Édito – 979-10-231-1846-9
- I Louvier – 979-10-231-1847-6
- I.1 Béjin – 979-10-231-1848-3
- I.1 Motte – 979-10-231-1849-0
- I.1 Bruneau – 979-10-231-1850-6
- I.2 Blondy – 979-10-231-1851-3
- I.2 Louvier – 979-10-231-1852-0
- I.2 de Baker & Boureille – 979-10-231-1853-7
- I.3 Kouar – 979-10-231-1854-4
- I.3 Calanca – 979-10-231-1855-1
- I.3 Journoud – 979-10-231-1856-8
- II Poussou – 979-10-231-1857-5
- II Dana – 979-10-231-1858-2
- II Tanguy – 979-10-231-1859-9**
- II Aumont – 979-10-231-1860-5
- II Martin – 979-10-231-1861-2
- II Sadania – 979-10-231-1862-9
- II Boissarie – 979-10-231-1863-6
- II Moulinier – 979-10-231-1864-3
- II Lecarpentier – 979-10-231-1865-0
- Varia Martin – 979-10-231-1866-7
- Chronique Poussou – 979-10-231-1867-4
- Comptes rendus – 979-10-231-1868-1

Mise en page (2012) Compo-Méca

Version numérique (2021) : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# SOMMAIRE

Éditorial .....	5
Jean-Pierre Poussou .....	

## LA PUISSANCE NAVALE

Puissance et impuissance navales en Europe et en Asie orientale : histoire, perceptions et débats Patrick Louvier.....	9
--	---

### NEPTUNE FACE À CLIO : LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DE L'HISTOIRE

Position géographique, race et puissance maritime chez Gobineau et Vacher de Lapouge. Une interprétation raciale de la puissance maritime ? André Béjin .....	19
---	----

La puissance maritime selon Lapeyrouse-Bonfils Martin Motte.....	25
---	----

La Marine, « Cité terrestre » de l'amiral Auphan Jean-Baptiste Bruneau .....	51
---	----

### LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DES AUTRES

La puissance navale de l'Ordre de Malte : un mythe pieux Alain Blondy .....	67
--	----

Confronter la « <i>Cherbourg Strategy</i> » aux sources nationales : marins et militaires français face à la guerre des côtes britannique (1840-1898) Patrick Louvier .....	87
---	----

Les dissuasions atomiques navales française et britannique entre 1945 et 1972 : une relation à l'ombre des États-Unis Guy de Bakker & Patrick Boureille .....	119
---	-----

### COMMENT ÊTRE ET DEVENIR UNE PUISSANCE NAVALE

L'Inde et l'océan Indien : du sentiment de défiance aux vellétés d'appropriation Mehdi Kouar .....	153
---	-----

Les conceptions terrestre et navale de la défense côtière : Débat stratégique pour une marine chinoise en devenir (XVI <sup>e</sup> siècle) Paola Calanca.....	167
--	-----

<b>Le poids des représentations dans le processus de modernisation de la marine vietnamienne</b>	
Pierre Journoud .....	187

## UNE JEUNE HISTOIRE MARITIME

<b>Présentation</b>	
Jean-Pierre Poussou.....	206
<b>Entre Rennes et la mer, la navigation sur la Vilaine (fin xv<sup>e</sup> siècle-début xviii<sup>e</sup> siècle)</b>	
Katherine Dana .....	207
<b>La première raffinerie nantaise : la raffinerie du Coudray (1653-1694 ?) entre tradition et nouveauté</b>	
Marion Tanguy.....	209
<b>Le port de Granville et la guerre de course entre 1688 et 1815</b>	
Michel Aumont.....	225
<b>Rochefort et les colonies au xviii<sup>e</sup> siècle : une nouvelle approche pour l'histoire des arsenaux</b>	
Sébastien Martin .....	235
<b>Les ancres à jas de la façade atlantique maritime de l'Antiquité au milieu du xx<sup>e</sup> siècle</b>	
Marine Sadania.....	239
<b>Les Bordelais du bout du monde : deux dynasties du grand commerce de l'Outre-mer, les Denis et les Ballande, entre Indochine et Océanie, trajectoires croisées, du début du xix<sup>e</sup> siècle aux années 1950</b>	
Delphine Boissarie .....	251
<b>L'essor des armements à la pêche industrielle rochelaise au début du xx<sup>e</sup> siècle</b>	
Henri Moulinier.....	263
<b>Félix Amiot (1894-1974), une figure originale de grand entrepreneur, de la construction aéronautique à la construction navale : présentation des sources et perspectives de recherches</b>	
Justin Lecarpentier.....	275

## VARIA

<b>Les « ailleurs » de Rochefort : l'exotisme d'une ville-arsenal au xviii<sup>e</sup> siècle</b>	
Sébastien Martin .....	287

## CHRONIQUE

<b>Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012)</b>	
Jean-Pierre Poussou.....	305
<b>Comptes rendus.....</b>	<b>311</b>

Une jeune histoire maritime



LA PREMIÈRE RAFFINERIE NANTAISE :  
LA RAFFINERIE DU COUDRAY (1653-1694 ?)  
ENTRE TRADITION ET NOUVEAUTÉ

*Marion Tanguy*

*Doctorante à l'Université de Nantes*

*LUNAM Université / Université de Nantes (CRHIA)*

« Le sucre a suivi le Coran », tels sont les mots de Sidney Mintz<sup>1</sup>. Originaire de la côte du Bengale, entre le delta du Gange et l'Assam, la canne à sucre a été diffusée par les Arabes dans le monde méditerranéen au cours du Moyen Âge<sup>2</sup>. Sa culture fut introduite dans les terres conquises par les musulmans, et notamment en Sicile, dès le x<sup>e</sup> siècle, puis au Maroc et en Espagne. Après cette filière « arabo-musulmane », une autre filière « chrétienne », plus tardive, vint également introduire le sucre en Europe. Grâce aux croisés, qui découvrirent les plantations sucrières dans le royaume franc de Jérusalem, le sucre s'installa dans l'île de Rhodes, puis en Crète. Les Génois et les Vénitiens se chargeaient alors d'importer le sucre d'Orient pour le redistribuer en Europe. Pour en faciliter la conservation et en améliorer la qualité, il était refondu et raffiné à Venise<sup>3</sup>. C'est ainsi que les premières raffineries à voir le jour en Europe s'installèrent à Venise dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, rejointes tardivement par celles de Londres en 1544 et d'Amsterdam en 1587. Les premières raffineries européennes sont donc liées à ce mouvement qui de l'Orient ramena le sucre vers l'Europe. À partir du xvi<sup>e</sup> siècle, le goût du sucré ne cessa de se développer en Europe occidentale. Pour satisfaire cette demande, les « sucreries » se multiplièrent dans toute l'Europe : on en comptait 13 à Anvers en 1550, 50 à Londres au milieu

1 Sidney Mintz, *Sucre blanc, misère noire. Le goût et le pouvoir*, Paris, Nathan, 1991, p. 47.

2 Pierre Dockès, *Le Sucre et les larmes. Brefessai d'histoire et de mondialisation*, Paris, Descartes et Compagnie, 2009, p. 29.

3 Christian Huetz de Lempis, « Boissons coloniales et essor du sucre », dans Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 629-641, *loc. cit.*, p. 629.

4 Georges Lerat, *Études sur les origines, le développement et l'avenir des raffineries nantaises*, Paris, thèse de droit, 1911, p. 12. Les Vénitiens auraient raffiné le sucre dès 1470.



du XVII<sup>e</sup> siècle, et 40 à Amsterdam en 1640<sup>5</sup>. Dans cette nouvelle industrie en train de naître en Europe occidentale, la France était en retard. Colbert en fit le triste constat dans une lettre à Colbert de Terron, intendant à Rochefort, en date du 12 juillet 1669 :

Je vous avoue que, lorsque je fis le tarif nous avions deux maux en cette affaire qui estoient considérables : l'un, que tous les sucres des isles alloient en Hollande pour y estre raffinés, et l'autre, que nous n'avions de sucres raffinés que par la Hollande, l'Angleterre et le Portugal<sup>6</sup>.

En effet, la première raffinerie française ne fut établie à Rouen qu'en 1613<sup>7</sup>, suivie par celle de Bordeaux en 1633<sup>8</sup>. Deux courants sucriers majeurs approvisionnaient donc en sucre brut les raffineries européennes, celui d'Orient, donnant naissance aux premières raffineries, et celui « atlantique », puis « antillais », qui permit l'essor français de cette manufacture.

210

À travers cet article, nous essayerons de retracer la mise en place de cette industrie dans le port de Nantes en étudiant sa première raffinerie : celle du Coudray. Trois temps se dégageront de notre étude; tout d'abord, sa mise en place et le rôle que l'État a joué dans ce processus d'installation ; ensuite, son fonctionnement grâce aux fournisseurs et aux acheteurs de sucre ; enfin, nous tenterons d'expliquer les causes de l'arrêt de son activité.

## SA MISE EN PLACE : LE RÔLE DE L'ÉTAT

### Un privilège royal

La première raffinerie nantaise voit le jour le 14 juillet 1653 « en exécution des lettres de privilège et permission rendues à Paris »<sup>9</sup>. Yves de Santo-Domingo, écuyer, sieur de la Bouvraye, conseiller, trésorier du roi et receveur général de ses finances en Bretagne, agit pour Paul Duquesne, ce dernier « ayant obtenu privilège et permission de sa Majesté d'établir une ou plusieurs raffineries dans cette province de Bretagne en telle ville que bon lui semblera pour raffiner les

5 Noel Deerr, *The history of sugar*, London, Chapman and Hall, 1950, p. 451-452.

6 Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie nationale, 1863, t. 2, 2<sup>e</sup> partie, p. 476.

7 Noel Deerr, *The History of Sugar, op. cit.*, p. 456. En 1613, Jérémie Valens demande des lettres patentes pour établir une raffinerie à Rouen.

8 Peter Voss, « Les raffineurs de sucre allemands à Bordeaux au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Pierre Sanchez (dir.), *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650)*, Rennes, PUR, 1995, p. 237-246. Le marchand hollandais David Dierquens, associé à Jean de Reidder, y crée la première raffinerie, p. 238.

9 Archives départementales de la Loire-Atlantique (ADLA), 4 E 2/836, notaire Garnier, 14 janvier 1654.

sucres en pain pendant le temps de 20 ans ». La raffinerie du Coudray s'installe alors « en la maison du Coudray près cette ville [de Nantes] paroisse de Saint Donatien », à l'extérieur des murs de la ville. Cette installation est surprenante car éloignée de la Loire, les raffineries s'installant généralement à proximité d'un fleuve pour pouvoir aisément acheminer les sucres bruts et réexporter les sucres raffinés.

### Son capital

La raffinerie du Coudray dispose d'un fonds fixe de 100 000 livres tournois « pour emploi et achat de cassonade, mascouade par millier ou sucre noir pour faire la raffinerie »<sup>10</sup>. Ce capital est très important pour le XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart des raffineries qui verront le jour par la suite n'ayant en moyenne que 30 000 livres de capital<sup>11</sup>. Ce constat est identique si l'on étend l'aire d'étude à la vallée ligérienne : en 1669, la raffinerie de Saumur possède un capital de 60 000 livres<sup>12</sup>, et, en 1673, celle d'Angers un fonds de 30 000 livres<sup>13</sup>. La raffinerie de la place nantaise fait vraiment figure d'exception, les Nantais témoignant eux-mêmes d'une telle ampleur : « la plus grande [celle du Coudray] est d'une entreprise considérable dans laquelle les intéressés ont prest de cent mil livres couchés »<sup>14</sup>. Ce capital de 100 000 livres est fourni par le financier Yves de Santo-Domingo. Ce capital semble lui être propre : il n'apparaît pas y avoir eu de rassemblement de capitaux extérieurs pour réunir cette somme.

10 *Ibid.*

11 Les capitaux investis se situent sur une large fourchette allant de 4 000 livres pour la raffinerie des Quatre Vents (ADLA, 4 E 2/1968, notaire Verger, 4 janvier 1686) à 60 000 livres à l'extrême fin du siècle pour la raffinerie de Beauséjour (ADLA, 4 E 2/1991, notaire Villainne, août 1696).

12 ADLA, 4 E 2/636, notaire Delalande, 26 septembre 1685. « Le 27 mars 1669, lesdits feu Desrieux et Van Naerssen père, et René Tinnebac, aussi banquier, demeurant à Saumur se seraient associés en compagnie pour le temps de 5 ans, savoir lesdits Desrieux et Van Naerssen pour chacun un quart et ledit Tinnebac pour une moitié pour l'établissement d'une raffinerie audit Saumur en Anjou pour faire sucres raffinés et pour capital de ladite société fourniront lesdits Desrieux et Van Naerssen par moitié la somme de 30 000 livres et ledit Tinnebac pareille somme pour achat des sucres des îles, des ustensiles... ».

13 Jacques Maillard, « Une famille d'industriels sucriers à Angers, Gaspard Van Bredenbec et ses descendants (1673-1798) », dans René Favier, Gérard Gayot, Jean-François Klein (dir.), *Tisser l'histoire : l'industrie et ses patrons : XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : mélanges offerts à Serge Chassagne*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2009, p. 261-271.

14 ADLA, Série C, chambre de commerce, C 725 : *Mémoire des marchands de Nantes pour soutenir l'arrêt de sa Majesté rendu en son conseil d'État le 14 décembre 1671 portant qu'il sera donné des passeports aux marchands de la ville de Nantes pour négocier aux îles de l'Amérique*, 1674.

La famille Santo-Domingo est une vieille famille castillane originaire de Burgos dont le fondateur, Pedro, a donné naissance à trois branches. La famille s'est installée à Nantes en 1533 avec l'arrivée de François II :

Bonaventure de Santodomingue, sieur de la Bouvraye, nous a fait dire et remonter que François Santodomingue son ayeul espagnol de nation de la ville de Burgos, capitale du royaume de Castille, se seroit habitué et marié à Nantes en l'année mil cinq cent trente trois avecq damoiselle Elisabeth de la Presse<sup>15</sup>.

Le père d'Yves, Bonaventure de Santo-Domingo, sieur de la Bouvraye, de la Cormerays et seigneur de la Somelaye, se marie avec Antoinette Fyot à l'église Saint-Nicolas le 15 octobre 1611<sup>16</sup>. Bien que n'ayant pas laissé de traces d'activités commerciales, il serait néanmoins marchand<sup>17</sup>. Il n'est cependant pas mentionné comme membre de la Contractation<sup>18</sup>. Il eut également une carrière d'officier de finances importante : il a été secrétaire à la chambre du roi<sup>19</sup>. Par lettres patentes en date du 23 octobre 1618, il fut nommé receveur des fouages de l'évêché de Saint-Malo, office qu'il acquit pour la somme de 14 000 livres<sup>20</sup>. En 1624, il passa un marché avec Nicolas Fyot, son beau-frère, pour l'office héréditaire de contrôleur particulier des décimes de l'évêché de Saint-Malo<sup>21</sup>. Il devint contrôleur général des décimes de Bretagne et fermier général des impôts de cette province en 1635<sup>22</sup>. En 1655, sa noblesse fut reconnue et confirmée<sup>23</sup>.

Yves, écuyer, sieur de la Bouvraye, bénéficie sans conteste du prestige acquis par son père. Il obtient lui-même le titre de trésorier, receveur général des finances de Bretagne, le 16 février 1656, après la démission de Guillaume Charpentier en sa faveur<sup>24</sup>. Il se marie avec Marguerite Bidé le 3 avril 1660,

15 ADLA, série B, mandements royaux, B 81, 09 mars 1655.

16 ADLA, 4 E 2/311, notaire Bodin, 15 octobre 1611, contrat de mariage.

17 James Collins, *La Bretagne dans l'État royal : classes sociales, États provinciaux et ordre public de l'Édit d'Union à la Révolte des bonnets rouges*, Rennes, PUR, 2006, p. 114.

18 La Contractation est une sorte de confrérie aux objectifs commerciaux mais également religieux, réunissant des marchands de Nantes et des marchands de Bilbao. Les marchands ayant intégré cette communauté étaient inscrits sur des registres qu'a étudiés Paul Jeulin, « Aperçus sur la Contractation de Nantes (1530-environ 1733) », *Annales de Bretagne*, Rennes, 1932, n°40, p. 284-331. En revanche, son père Jean – grand-père d'Yves – et son frère, André – oncle d'Yves –, sont mentionnés parmi ses membres dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, p. 328. André devient également consul de 1621 à 1622 et de 1624 à 1628, p. 328.

19 Florent Batany, *Les Officiers de finances en Bretagne entre 1598 et 1661*, mémoire de Master 1 recherche, université de Nantes, 2008, t. 2, p. 74.

20 ADLA, série B, registre des mandements royaux, B 71, 23 octobre 1618.

21 ADLA, 4 E 2/455, notaire Charier, juin 1624.

22 ADLA, 4 E 2/677, notaire Desmortiers, 31 avril 1635. Il a passé un bail pour l'évêché de Cornouaille d'un montant de 64 000 livres.

23 ADLA, série B, mandements royaux, B 81, 09 mars 1655.

24 Florent Batany, *Les Officiers de finances en Bretagne...*, op. cit., p. 17.

à Nantes, paroisse Notre-Dame<sup>25</sup>. Aucune trace d'activité commerciale de ce personnage ne demeure dans les archives notariales nantaises avant la mention de « l'obtention » de ses privilèges. Néanmoins, la somme fournie et les titres qu'il possède, montrent son aisance financière et son intégration dans le milieu nantais. Son investissement financier dans la raffinerie du Coudray peut correspondre à une volonté de placer son argent tout comme le sont d'autres types d'investissement à l'image des opérations de crédit ou du financement des navires<sup>26</sup>. Son décès le 13 octobre 1669, à Séville, au domicile d'André de Santo-Domingo, un parent, laisse sous-entendre des liens fréquents avec l'Espagne, pour des raisons familiales et sûrement commerciales. Il est inhumé à l'hôpital Saint-Louis<sup>27</sup>. Le profil de cette famille de marchands basculant dans le monde de la finance suit le modèle classique des familles dominant le commerce avec l'Espagne dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> et le début du xvii<sup>e</sup> siècle.

Ce capital fixe de 100 000 livres est complété par un apport de 25 500 livres du sieur Audart Hus, seigneur du Bois,

lequel promet de luy [à Yves de Santo-Domingo] fournir de ses propres deniers à cause de prêt la somme de 25 500 livres, ayant ledit sieur de la Bouvraye fera employer en achat de sucre qu'il mettra dans un magasin chez ledit sieur Dubois duquel ledit sieur Dubois aura la clé, les fera marquer, peser et mettre le poids et la marque.

Audart Hus, né le onze août 1619, se marie le premier juillet 1647 à Marie de Santo-Domingo<sup>28</sup>, sœur d'Yves de Santo-Domingo. Cette famille est liée à la finance et au monde des officiers depuis deux générations<sup>29</sup>. Le grand-père d'Audart, Gabriel Hus, sieur de la Bouchetière et du Bois, est receveur des décimes de Vannes et des fouages de Saint-Malo, puis trésorier des Etats de Bretagne<sup>30</sup>. Son père, Audart, (1577-1626), est quant à lui conseiller au présidial de Nantes en 1602 et conseiller

25 ADLA, 4 E 2/1431, notaire Lucas, contrat de mariage en date du 3 avril 1660. Il s'agit également d'une famille d'officiers : Alexandre Perthuis, Stéphane-Paul de la Nicollière, *Le Livre doré de l'hôtel-de-ville de Nantes*, Nantes, 1873, p. 277 ; Claude Bidé est maire de Nantes de 1652 à 1654. Une étude a été réalisée pour le xviii<sup>e</sup> siècle : Anne Ducrocq, *Une famille d'officiers nantais au xviii<sup>e</sup> siècle : la famille Bidé*, mémoire de DEA, université de Nantes, 2002.

26 Guy Saupin, *Nantes au xvii<sup>e</sup> siècle, vie politique et société urbaine 1598-1720*, Rennes, PUR, 1996, p. 223.

27 ADLA, Série B, sentences du présidial, B8189, 15 janvier 1670.

28 ADLA, 4 E 2/90, notaire Le Feigneux, contrat de mariage en date du 01 juillet 1647. La dot est de 12 000 livres.

29 James Collins, *La Bretagne dans l'État royal, op. cit.*, p. 97 : en 1598, Gabriel Hus est nommé maire de Nantes directement par Henri IV. Les Hus sont titulaires d'un office anoblissant à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, p. 117.

30 Frédéric Saulnier, *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, Rennes, Librairies Plihon et Hommay, 1909, p. 520.

au parlement de Bretagne en 1609. De 1583 à 1656, la famille Hus possède quasi sans interruption l'office de receveur des fouages de Saint-Malo<sup>31</sup>.

Les capitaux nécessaires à la mise en place de la première raffinerie nantaise bénéficient des attaches familiales, Audart Hus étant le beau-frère d'Yves de Santo-Domingo. L'union choisie entre Marie de Santo-Domingo et Audart Hus s'inscrit dans la logique de promotion sociale de cette famille, qui vient ainsi s'intégrer dans le monde des officiers. L'alliance entre les deux familles avait déjà été établie grâce à la deuxième union de Bonaventure de Santo-Domingo, qui s'était remarié avec Catherine Bernard, fille de Françoise Hus et de Gabriel Bernard, et petite-fille de Gabriel Hus, sieur de la Bouchetière et du Bois<sup>32</sup>.

## SES PROPRIÉTAIRES

### Les instigateurs de la raffinerie

214

Paul Duquesne est mentionné dans l'acte notarié comme étant le détenteur du privilège d'installation. Très peu d'informations sur ce personnage peuvent être fournies d'après les sources nantaises. Mais les sources rochelaises permettent de cerner davantage ce personnage. En 1662, un certain Paul Duquesne, marchand marié à Jeanne Gommès, d'origine portugaise, est dit habitant de La Rochelle<sup>33</sup>. Il semble se spécialiser dans les manufactures de sucre : après avoir obtenu un privilège pour l'établissement de la raffinerie du Coudray à Nantes, il établit en 1658 une raffinerie à La Rochelle, quatre ans après la première, qui voit le jour grâce à Jean Wesenhagen, raffineur flamand<sup>34</sup>. Ses activités semblent prospères : entre 1658 et 1666, le compte partiel de la raffinerie porte sur un fonds de plus de 350 000 livres<sup>35</sup>. Paul Duquesne, dont la raffinerie est soutenue par la maison d'armement Godefroy de La Ronde, ouvre également une autre raffinerie sous le nom d'Oudin le Breton. Peut-on le considérer comme le véritable propriétaire de la raffinerie nantaise? Il semblerait que non car il n'investit rien dans l'affaire, ce qui explique qu'il a vraisemblablement cédé son privilège à Yves de Santo-Domingo. Les deux hommes sont sûrement liés par des affaires

31 Florent Batany, *Les Officiers de finances en Bretagne...*, *op. cit.*, t. 2, p. 69.

32 La date de cette seconde union de Bonaventure de Santo-Domingo nous est inconnue.

33 ADLA, 4 E 2/1214, notaire Lebreton, le 20 septembre 1662.

34 Jean Flouret, « Les étrangers à La Rochelle : le mariage comme vecteur d'intégration sociale (1628-1732) », dans Mickaël Augeron, Burghart Schmidt et Pascal Even (dir.), *Les Étrangers dans les villes-ports atlantiques. Expériences allemandes et françaises (xv<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)*, actes du colloque de La Rochelle-Brouage (7-9 décembre 2006), Paris, Les Indes savantes, 2010, p. 255-263 ; il est qualifié de raffineur flamand par l'auteur (p. 257).

35 Marcel Delafosse, « La Rochelle et les îles au xvii<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des colonies*, t. XXXVI, 1949, p. 238-281, *doc. cit.*, p. 256.

commerciales pour expliquer ce choix, mais aucune trace ne demeure dans les sources. La grande importance des investissements d'Yves Santo-Domingo dans cette raffinerie le place au premier plan.

À partir de 1657, Jean de Marques, sieur de la Motte, intervient dans l'affaire de la raffinerie. Il est associé pour un quart le 23 février 1657<sup>36</sup>. Cette association dure jusqu'à sa résiliation en date du 15 avril 1659<sup>37</sup>. Jean de Marques fournit les sucres bruts nécessaires au fonctionnement de la raffinerie à titre « gratuit » pour une durée de trois ans. En compensation, il devient « propriétaire » pour un quart par une prise fictive de capital. Yves Santo-Domingo l'a installé comme manufacturier dans la raffinerie afin de faire fructifier le capital. Cette association entre le capital et le travail rappelle la logique des sociétés en commandite, sans qu'il soit ici question d'une véritable société.

Le père de Jean, Jean de Marques, se marie à Gabrielle Villaine le 17 janvier 1612, à Saint-Nicolas. De cette union naît en 1615 Jean. L'origine de cette famille est sans nul doute espagnole : la première mention d'un de Marques date de 1520 à Nantes : il s'agit de Michel de Marques, originaire de Neilla, près de Burgos<sup>38</sup>. Cette famille est liée à la marchandise dès la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle : Jean de Marques père, sieur de la Cantrie, fait partie des membres de la Contractation dans le premier quart du xvii<sup>e</sup> siècle, et est qualifié de « marchand demeurant à la Fosse » en 1635<sup>39</sup>. Dans un acte de 1612, il est partie prenante dans un marché de sel<sup>40</sup>. Un Jean de Marques devient consul de la Contractation de 1647 à 1648<sup>41</sup>. S'agit-il du père ou du fils ? Il est impossible de trancher, le père ne décédant que le 24 septembre 1654.

Son fils, Jean de Marques, sieur de la Motte et de la Cantrie, n'est pas recensé dans les registres de la Contractation. Il semble néanmoins participer au commerce avec l'Espagne<sup>42</sup> : en 1649, il aurait délivré des lames d'argent à des ouvriers chargés de les limer<sup>43</sup>. Cet argent, qui provient des mines espagnoles situées notamment en Nouvelle-Espagne, constitue la monnaie d'échange pour

36 ADLA, 4 E 2/192, notaire Belon, 29 mars 1667.

37 *Ibid.*

38 ADLA, 25J, Fonds du vicomte de Freslon, famille de Marques.

39 ADLA, série B, B 6941, 23 mai 1635.

40 ADLA, 4 E 2/313, n°65, notaire Bodin, 17 novembre 1612.

41 Paul Jeulin, « Aperçus sur la Contractation de Nantes... », art. cit., p. 329.

42 Paradoxalement, pour la période 1650-1664, Bernard Michon ne relève aucune trace de Jean de Marques dans les contrats d'affrètement nantais en direction de l'Espagne. L'élargissement de l'étude aux autres types d'actes notariés pourrait peut-être révéler d'autres sources permettant une analyse plus poussée de son profil marchand. Voir Bernard Michon, « Les marchands de Nantes et le commerce avec Bilbao au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Philippe Priotti, Guy Saupin (dir.), *Le Commerce atlantique franco-espagnol, acteurs, négoce et ports (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, p. 249-273.

43 ADLA, 4 E 2/618, notaire Delacroix, 13 décembre 1649.

les produits qu'elle achète à la France tels que le blé, les vins, ou les toiles. En 1658, il achète auprès du sieur Bruneau du sucre de la Guadeloupe et de Saint-Christophe venu sur le navire *Le Soleil*<sup>44</sup>. Il décède en 1663, quelques mois après avoir rédigé son testament, dans lequel nous apprenons qu'il a un fils nommé Jean, âgé de 7 ans<sup>45</sup>.

Les familles Santo-Domingo et de Marques ne se sont pas étrangères l'une à l'autre. Appartenant à la même colonie espagnole, elles sont liées dès le xvi<sup>e</sup> siècle par un mariage entre Jeanne de Marques, grand-mère d'Yves de Santo-Domingo, et Jehan de Santo-Domingo, le 6 février 1576, à Saint-Nicolas<sup>46</sup>. Ces familles originaires de Castille ont donc un rôle clé dans la naissance de l'industrie du raffinage à Nantes puisqu'elles ont fourni les capitaux nécessaires à sa mise en place et à son fonctionnement.

#### Les seconds propriétaires de la raffinerie

216

On ne peut pas dater exactement le changement de propriétaires de la raffinerie. En 1670, on apprend qu'un procès doit avoir lieu entre Mathieu Desrieulx, conseiller du Roi, juge de la monnaie de Nantes, agissant pour lui et ses consorts associés au raffinage des sucres, et François Suhard, sieur du Fonteny, ainsi que Catherine Raillard son épouse, « au sujet de la ferme du lieu du Coudray et de ses appartenances avec le droit de raffinage »<sup>47</sup>. Malheureusement aucune précision n'est fournie sur ses associés. Quant à Mathieu Desrieulx<sup>48</sup>, il semble investi dans le commerce antillais au moment de la reprise de la raffinerie dans les années 1670, à la mort d'Yves de Santo-Domingo : un engagé passe sur le navire *La Marguerite* lui appartenant ainsi qu'au sieur Pierre Van Der Reys, négociant hollandais<sup>49</sup>, pour se rendre aux Antilles<sup>50</sup>. Il prend part dans le commerce antillais, semble-t-il en 1667, date du premier document le mentionnant : Paul Sarsfied, agissant pour le compte de marchands de Rouen, aurait vendu et livré à Mathieu Desrieulx et compagnie près de 260 000 livres pesant de sucre provenant de l'île de la Barbade pour un montant de 48 500 livres<sup>51</sup>. La même année, François Suhard et Catherine

44 ADLA, 4 E 2/1924, n° 123, notaire Verger, 30 avril 1658.

45 ADLA, 46 J 73, fonds de la Guer : inventaire des meubles et crédits de Jean de Marques, sieur de la Motte, 30 juillet 1663. Un testament est également rédigé : ADLA, 4 E 2/183, notaire Belon, 22 décembre 1662.

46 *Ibid.*

47 ADLA, 4 E 2/380, notaire Bourdays, 13 février 1670.

48 On ne sait l'origine de ce personnage : il est supposé protestant, mais aucune source ne le relève comme tel.

49 Véronique Michaud, *Les Négociants étrangers à Nantes pendant la première moitié du règne de Louis XIV (1661-1685)*, mémoire de maîtrise, université de Nantes, 1996, p. 17.

50 ADLA, 4 E 2/1949, notaire Verger, 2 mai 1670.

51 ADLA, 4 E 2/1943, notaire Verger, 12 février 1667.



Raillard, propriétaires des bâtiments, lui demandent le paiement de la somme de 1 500 livres, que le sieur de Santo-Domingo n'avait, semble-t-il, pas acquitté pour l'utilisation des bâtiments de la raffinerie, « sur les deniers provenant des ustensiles de la dite raffinerie ». En 1671, la veuve d'Yves de Santo-Domingo, Marguerite Bidé, trouve un accord avec le sieur Suhard au sujet de la ferme « où ledit feu sieur de la Bouvraye auroit establi une raffinerie ». Elle s'engage ainsi à verser la somme de 400 livres pour « la jouissance de la maison du Coudray »<sup>52</sup>.

On peut également penser que le sieur Suhard et son épouse sont en plus partie prenante dans l'activité de la raffinerie : dans un document notarié de 1694, c'est Catherine Raillard, alors veuve, qui doit affronter les créanciers de la raffinerie, ce qui laisse supposer qu'ils en étaient propriétaires avant cette date, vraisemblablement depuis au moins 1670<sup>53</sup>, et ce jusqu'en 1697, Catherine Raillard, veuve de François Suhard, habitant encore à cette date la raffinerie du Coudray<sup>54</sup>. Cette activité n'est pas en soi surprenante car son père, François Suhard l'aîné, s'intéresse très tôt au commerce colonial, et notamment au transport des engagés. Dès 1645, Pierre Despinoze et le sieur Néron, « font contrat de société et compagnie entre eux, pour durer pendant les dites huit années, par laquelle société les Sieurs Suhard et Despinoze promettent que du nombre de quatre cents hommes que le dit Sieur Néron dit être nécessaire pour cultiver les terres des dites îles [Grenade et les Grenadines] »<sup>55</sup>. L'activité de son fils dans les raffineries de sucre s'inscrit dans le prolongement de l'ouverture antillaise qu'avait commencé son père.

## SON FONCTIONNEMENT

### Les fournisseurs de sucre brut

Jean de Marques, qui s'est engagé à fournir ces 600 000 livres pesant de sucre brut, s'adresse vraisemblablement à d'autres marchands de la place nantaise pour se fournir auprès d'eux. Le graphique qui suit permet ainsi de mettre en lumière les fournisseurs de sucre brut de la raffinerie<sup>56</sup>. Les achats se montent à la somme de 61 160 livres tournois pour les années 1657 et 1658<sup>57</sup>. Étant donné l'éclectisme des unités dans les quantités de sucre fournies, il a été retenu

52 ADLA, 4 E 2/1092, notaire Houet, 27 juillet 1671.

53 ADLA, 4 E 2/645, notaire Delalande, 31 juillet 1694.

54 ADLA, 4 E 2/648, notaire Delalande, 30 septembre 1697.

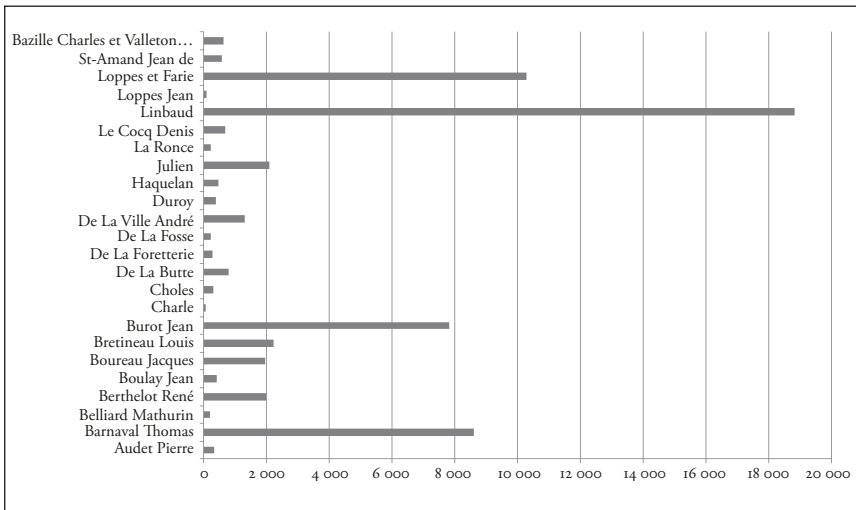
55 ADLA, 4 E 2/1466, n° 303, notaire Mariot, 23 août 1645.

56 ADLA, 46 J 73, fonds de la Guer : *Compte des sucres achetés par la raffinerie de Marques*, 1657-1658.

57 La somme de 61 160 livres correspond à 244 640 livres pesant de sucre, cent livres de sucre brut coûtant 25 livres.

pour construire ce graphique les sommes que chaque fournisseur a reçues de la raffinerie pour pouvoir les classer, ceux qui ont reçu le plus d'argent étant ceux qui ont fourni le plus de sucre brut en quantité.

Les principaux fournisseurs, les Linbaud, nous sont presque totalement inconnus. Nous ne disposons que d'un acte commercial où un Linbaud est dit marchand à la Fosse de Nantes. En 1645, le sieur Vaze, marchand d'origine portugaise, charge le navire *L'Empereur*, appartenant au sieur Linbaud, de vêtements qui doivent partir pour les îles de Saint-Christophe<sup>58</sup>. Peut-être participe-t-il également au commerce antillais, mais rien ne nous permet de l'affirmer.



1 : Noms des fournisseurs de sucre brut de la raffinerie du Coudray (1657-1658)

Les autres fournisseurs sont des marchands importants de la place nantaise à l'image de Jan Loppes, Thomas Barnaval, ou encore Jean Burot. On note également l'éclectisme des origines : Jan Loppes est Portugais, Thomas Barnaval Irlandais, et Jean Burot Nantais. Toutefois, un seul de ces marchands semble être lié au commerce colonial : il s'agit de Jean Burot, sieur Dupé, marchand à la Fosse de Nantes. Né le 11 novembre 1610, il est le fils de Guillaume Burot et de Marguerite Langlois. Il se marie le 26 août 1622 à Anne Tourayne<sup>59</sup>. Sa famille est de tradition marchande, implantée dans les secteurs traditionnels car son père Guillaume fait partie de la Contractation en 1601<sup>60</sup>. Jean Burot fait

58 ADLA, 4 E 2/145, n° 170, notaire Belon, 14 mars 1645.

59 ADLA, 4 E 2/317, n° 275, notaire Bodin, contrat de mariage, 26 août 1622.

60 Paul Jeulin, « Aperçus sur la Contractation de Nantes... », art. cit., p. 327.

partie des marchands très influents de Nantes : en 1643, il obtient le bail de la ferme générale des octrois de la ville de Nantes<sup>61</sup>.

Il se lance très tôt dans le commerce antillais : en 1639, il est propriétaire et armateur du navire *La Notre Dame* de 75 tonneaux pour l'île de Saint-Christophe<sup>62</sup>. En 1646, il est cité dans le testament d'un habitant de Saint-Christophe en tant que débiteur de la somme de 340 livres pour des marchandises de tabac qu'il aurait reçues du colon<sup>63</sup>. En 1654, il achète avec Mathurin Chapeau et Louis Brétineau, notaire très actif dans le commerce antillais<sup>64</sup>, « 6 milliers pesant de biscuits de froment en galettes de demi livre, propres pour le voyage d'aller et retour des îles de l'Amérique »<sup>65</sup>. La même année, Jean Burot et Louis Brétineau, chargeurs et avitailleurs du navire *Le Gédéon*, engagent Jean Lafosse qui « promet et s'oblige de s'embarquer sur le dit navire pour prendre le compte et état des marchandises qu'ils y enverront et faire le dit voyage aux îles de l'Amérique où étant il sera tenu vendre et débiter les marchandises appartenant aux dits Burot et Brétineau »<sup>66</sup>. Jusqu'en 1656, ses relations avec les Antilles demeurent assez marginales. À partir de cette date, elles deviennent plus intenses. Dans le cadre de ce commerce, Jean Burot s'associe à Jean Pelletier, sieur de Beaupré, capitaine d'une compagnie française à Saint-Christophe. En 1656, Jean Burot lui doit ainsi la somme de 6 600 livres « tant à cause de prêt que pour la vente et livraison de marchandises de cassonade et argent, qu'il lui a fourni en Hollande »<sup>67</sup>. En 1658, Jean Burot « dit avoir vendu des sucres de la Gardeloupe venus dans ledit vaisseau *Le Soleil* »<sup>68</sup>. Outre le fait qu'ils soient partie prenante dans l'approvisionnement de la raffinerie, Jean Burot agit comme intermédiaire entre Jean de Marques et des marchands bordelais, Jean de Marques ayant acheté à Jean Burot 30 133 livres de moscouade<sup>69</sup> pour la somme de 7 833 livres 11 sols<sup>70</sup>. En 1659, il doit à Jean Pelletier 3 450 livres « pour le restant de la vente et livraison de [...] marchandises de cassonade »

61 Guy Saupin, « Les marchands nantais et l'ouverture de la route antillaise, 1639-1650 », dans *Dans le sillage de Colomb, op. cit.*, p. 173-184, *loc. cit.*, p. 176.

62 ADLA, 4 E 2/1462, n° 466, notaire Mariot, 29 octobre 1639.

63 ADLA, 4 E 2/148 II, n° 260, notaire Belon, 27 novembre 1646.

64 Chrystelle Laucouin, *La Naissance du trafic antillais (1638-1660)*, mémoire de maîtrise, université de Nantes, 1999, p. 96-97. Il a un rôle important d'intermédiaire entre les vendeurs antillais et les acheteurs métropolitains, en se chargeant de la vente des produits coloniaux à leur arrivée.

65 ADLA, 4 E 2/1473, n° 23, notaire Mariot, 3 février 1654.

66 ADLA, 4 E 2/1473, n° 67, notaire Mariot, 10 avril 1654.

67 ADLA, 4 E 2/1921, n° 37, notaire Verger, 10 février 1656.

68 ADLA, 4 E 2/1924, n° 123, notaire Verger, 1<sup>er</sup> mai 1658.

69 Il s'agit d'un sucre non blanc et non purifié ; le mot vient du portugais.

70 ADLA, 4 E 2/1927, n° 40, notaire Verger, 11 juillet 1659.

que leur a faite Thébaud Guillon<sup>71</sup>, pour le compte du colon<sup>72</sup>. Ses activités s'arrêtent brutalement en 1659, car il décède le 22 février.

La raffinerie du Coudray a ainsi pu bénéficier des réseaux et des compétences de Jean Burot, bien établi sur ce genre de trafic, pour se procurer le sucre brut nécessaire à son fonctionnement.

### Les acheteurs de sucre raffiné

Les ventes de sucre raffiné se montent à la somme de 49 067 livres tournois pour 73 366 livres pesant de sucre raffiné produit pour les années 1657 et 1658<sup>73</sup>. Le graphique ci-après nous montre les principaux acheteurs de ce sucre raffiné. On y retrouve Jan Loppes, qui fournit également le sucre brut, ainsi que des grands noms de marchands nantais, à l'image d'André de la Ville ou de Jacques Danguy. Jan Loppes, quant à lui, descend d'une famille juive portugaise, de la branche originaire de Tomar<sup>74</sup>. Les premiers Portugais sont arrivés dès le règne d'Henri II, car ils étaient persécutés par l'Inquisition qui pourchassait les marranes. Henri II les prit sous sa protection. À partir de l'invasion du Portugal en 1580, Philippe II, désormais roi d'Espagne et de Portugal, accentua la pression sur eux. Les départs ne cessèrent plus, et le début du XVII<sup>e</sup> siècle marqua l'apogée de leur arrivée en France<sup>75</sup>.

220

Jean Loppes, fils d'Antoine et de Marie de Crasto<sup>76</sup>, est né le 21 février 1610 à Nantes, paroisse de Saint-Similien, quelque temps après l'arrivée de ses parents dans le port nantais<sup>77</sup>. Qualifié de marchand droguiste, il se marie à Jeanne Dies Henricque le 8 juillet 1631. Il ne semble pas avoir été naturalisé<sup>78</sup>. Il

71 C'est un pionnier dans le commerce antillais. Il intervient dans ce trafic dès 1638 : Chrystelle Laucouin, *La Naissance du trafic*, op. cit., p. 100. Il participe également au trafic des engagés : Jean Tanguy, « Les premiers engagés partis de Nantes pour les Antilles (1636-1660) », dans *Actes du 97<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes*, Nantes, 1972, *Histoire moderne et contemporaine*, Paris, 1977, t. 2, p. 69-81.

72 ADLA, 4 E 2/1927, n°271, notaire Verger, 30 décembre 1659.

73 ADLA, 46 J 73, fonds de la Guer : *Compte de la vente des sucres de la raffinerie du Coudray*, 1657-1658.

100 livres pesant de sucre sont ainsi vendues pour environ 67 livres.

74 Amélie Delavergne, *L'Intégration d'une famille portugaise : les Loppes à Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master 1 recherche, université de Nantes, 2006, p. 22. La ville de Tomar est située sur les bords du Nabão, à 130 km au nord de Lisbonne.

75 Jules Mathorez, « Notes sur les Espagnols et les Portugais à Nantes », *Bulletin hispanique*, Bordeaux, 1912, p. 1-98, loc. cit., p. 76-98.

76 ADLA, 25J, Fonds du vicomte de Freslon, famille Loppes.

77 Deux de ses frères et sœurs sont nés au Portugal : Ysabelle et François.

78 Élodie Raimbaud, *Les Étrangers en Bretagne d'après les lettres de naturalité (XVI<sup>e</sup> siècle-1661)*, mémoire de maîtrise, université de Nantes, 1999, annexe, p. 32-34 : l'auteur relève de nombreux Loppes naturalisés, mais pas de Jan Loppes. Jean-François Dubost le justifie ainsi : « suivant la jurisprudence jusqu'alors reçue, leur [celle des étrangers] naissance sur le sol du royaume leur attribue la nationalité française » ; voir Jean-François Dubost et Peter Sahlins, *Et si on faisait parler les étrangers ? : Louis XIV, les immigrés et quelques autres*, Paris, Flammarion, 1999, p. 323.

décède le 30 octobre 1672. Il est investi dans le commerce du vin nantais : en 1671, Pierre Denier de Mesquer lui délivre 50 pipes de vin nantais<sup>79</sup>. Le seul acte retrouvé ne permet pas, ou très difficilement, de dresser le portrait de ce marchand. Outre ces activités, il a participé au commerce du sucre, trafic traditionnel des Portugais et bien soutenu par l'autre branche familiale<sup>80</sup>. Il est fortement impliqué dans ce trafic, étant le deuxième fournisseur de sucre brut de la raffinerie du Coudray. On peut ainsi supposer que le sucre brésilien qui arrive dans la raffinerie se fait grâce aux réseaux de Jan Loppes, bien intégré dans ce commerce. Cette orientation familiale se confirme avec son fils Pierre, qui investit également dans l'industrie du raffinage du sucre antillais<sup>81</sup>. Néanmoins, la filière brésilienne n'est pas abandonnée : en 1687, Louis Lucas achète auprès de Pierre Loppes, 3 coffres et 2 barriques de cassonade du Brésil pour le compte d'Hubert Moignard, marchand à Tours<sup>82</sup>. Cette orientation est accentuée par le mariage de celui-ci avec Elisabeth Berthault, fille de François, marchand de Saumur, intéressé dans le raffinage sucrier de cette ville.

À la question posée par Guy Saupin, à savoir si cette branche est demeurée fidèle à l'approvisionnement portugais, ou si elle s'est adaptée à la montée en puissance du trafic antillais, surtout lorsque Colbert a durci la règle de l'Exclusif en 1670<sup>83</sup>, la réponse semble être double, la famille Loppes participant aux deux courants sucriers approvisionnant le port nantais.

Deux marchés se distinguent nettement dans le réseau de revente des sucres. Le premier concerne son achat par des marchands droguistes nantais, à l'image d'André de La Ville, marchand droguiste installé dans la paroisse de Saint-Saturnin<sup>84</sup>. On note également l'importance du réseau portugais dans ce premier marché (les Rodriguez, Gommès et Loppes). Le sucre est alors destiné à alimenter le marché local nantais ou de proximité. L'autre marché est celui du

79 ADLA, 4 E 2/1092, notaire Houet, 24 octobre 1671. Après vérification, l'acte n'a pas été retrouvé. Avec le reclassement de certains notaires, il est possible qu'il ait été classé dans l'étude d'un autre notaire.

80 Guy Saupin, « Trajectoire sociale d'une famille marchande portugaise immigrée : les Loppes à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Mickäel Augeron, Burghart Schmidt et Pascal Even (dir.), *Les Étrangers dans les villes-ports atlantiques. Expériences allemandes et françaises (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, actes du colloque de La Rochelle-Brouage (7-9 décembre 2006), Paris, Les Indes savantes, 2010, p. 217-234, *loc. cit.*, p. 218. Pierre Farie et Jacques Loppes sont associés dans l'importation de sucre du Brésil en provenance de Lisbonne ; ADLA, 4 E 2/92, notaire Bachelier, 13 mai 1626 ; et ADLA, 4 E 2/1455, notaire Mariot, 27 juillet 1628.

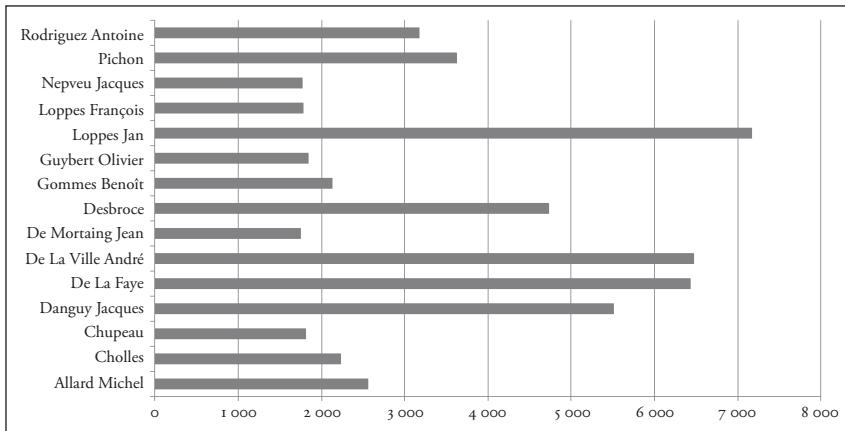
81 ADLA, 4 E 2/712, notaire Duteil, 11 février 1690. Pierre Loppes est partie prenante dans la raffinerie du Pavillon, située au faubourg de Richebourg à Nantes.

82 ADLA, 4 E 2/709, n°464, notaire Duteil, 23 juin 1687.

83 Guy Saupin, « Trajectoire sociale d'une famille marchande portugaise immigrée : les Loppes », *art. cit.*, p. 218.

84 ADLA, 4 E 2/1088, notaire Houet, 17 mars 1660.

grand commerce et du monde de la marchandise à l'image de Jacques Danguy, marchand très investi dans le commerce antillais<sup>85</sup>. Le sucre est réexporté, notamment en direction des marchés du Nord.



2 : Principaux acheteurs de sucre raffiné de la raffinerie du Coudray (1657-1658)

222

## LES ARRÊTS DE SON ACTIVITÉ

Aucune trace des activités de la raffinerie ne demeure après 1658. Le seul document retrouvé nous indique la mauvaise santé de la manufacture. En 1694, la veuve Raillard, qui a poursuivi l'activité de la raffinerie après la mort de son époux François Suhard, doit faire face à ses créanciers :

Christophe Jouault, François Valleton, ancien juge consul des marchands audit Nantes tant en son privé nom que pour compte d'amis, Pierre Le Jeune, Nicolas Polly, marchand de draps de soie à Nantes, Nicolas Duteil notaire royal et ancien conseiller échevin de cette ville, Julien Ricordel marchand, Maximilien Le Breton, René Audouin pour lui et consorts, Marie Berthelot veuve de Nicolas Trochon et Françoise Léger veuve de Jan Chastelier<sup>86</sup>.

La dette se monte à plus de 118 000 livres alors que le capital n'est estimé qu'à 110 000 livres. Elle n'a d'autre choix que de demander le report du tiers de la dette pour affronter les importantes difficultés qu'elle traverse. Face à ces difficultés financières, la raffinerie périclité : à partir de 1694, plus aucune trace de la veuve Raillard ne demeure dans l'activité de la raffinerie. On peut supposer

<sup>85</sup> Marion Tanguy, *Le Commerce entre Nantes et les Antilles sous le règne de Louis XIV (1661-1697)*, thèse en cours sous la direction de Guy Saupin, université de Nantes.

<sup>86</sup> ADLA, 4 E 2/645, notaire Delalande, 31 juillet 1694.

que ses activités se sont arrêtées peu de temps après : les sources la concernant disparaissent après cette date.

L'exemple de la raffinerie du Coudray offre la possibilité de mieux comprendre la période charnière des années 1650-1660, qui voit le basculement de la filière sucrière portugaise, qui avait dominé jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle la fourniture du sucre, vers l'antillaise. L'analyse des acteurs permet néanmoins de montrer la part importante conservée par la communauté portugaise, qui de la fourniture est passé à l'achat et à la redistribution des sucres à travers les marchands droguistes qui constituent, après les grands marchands, l'élite du port nantais.

Parallèlement, on remarque un profond renouvellement du milieu marchand nantais : ce sont majoritairement de nouveaux acteurs qui apparaissent dans cette filière sucrière naissante. Pour certains, à l'image de Jacques Danguy, la filière des raffineries sucrière est annonciatrice de sa future implication dans le commerce antillais. Certaines grandes familles en lien avec l'Espagne ne tardent pas à saisir l'importance de ce nouvel horizon, à l'image des Valleton<sup>87</sup>. On retrouve aussi, comme le notaire Brétineau ou Jean Burot, des marchands déjà investis depuis le début de la mise en valeur des Antilles dès les années 1638.

Enfin, il illustre également de manière parfaite le profil classique de l'ascension sociale des familles, qui, issues de la marchandise, glissent vers le monde des finances grâce à des mariages soigneusement choisis parmi les officiers de finance. L'importance du capital accumulé dans le commerce et surtout dans les finances provinciales par les familles de l'élite hispano-nantaise en est un aspect essentiel.

87 Bernard Michon, « Les marchands de Nantes », art. cit., p. 253.



